



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2010 a été riche en réalisations pour la Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre. L'approche proactive adoptée par l'équipe de direction et les administrateurs de votre coopérative de services financiers, jumelée à l'application des principes de gestion saine et prudente ont permis de dégager des excédents de 3 409 000 \$. À l'échelle du Mouvement Desjardins, les excédents de 1,4 milliard de dollars qui ont été réalisés sont les meilleurs de notre histoire. Ils sont le résultat de l'excellent travail accompli dans chacune des caisses et des composantes du Mouvement, de la part des 49 000 dirigeants, gestionnaires et employés.

Nos très bons résultats témoignent aussi de la confiance que vous, les membres, manifestez à l'égard de votre caisse. Sans l'utilisation régulière que vous faites de ses services, sans votre recours à l'expertise de son personnel dévoué, notre caisse ne pourrait afficher un tel dynamisme et être un acteur aussi présent et actif dans notre collectivité. Grâce notamment à son Fonds d'aide au développement du milieu ainsi qu'aux commandites et aux dons octroyés en 2010, elle a ainsi été en mesure de jouer un rôle significatif dans la réussite d'événements et de projets importants pour notre communauté. Pensons notamment à la Fondation de l'Hôpital de Lachine.

Nous avons poursuivi en 2010 nos efforts pour vous offrir des services et des conseils hautement professionnels vous permettant de réaliser vos objectifs et vos projets et d'accroître votre satisfaction à l'égard de votre caisse. Le lancement des services mobiles Desjardins vous permet, par exemple, d'effectuer divers types de transactions et d'avoir accès à de l'information sur vos comptes à partir d'appareils mobiles tels les iPhone, BlackBerry et iPod Touch. De nouveaux forfaits, les forfaits Prêt-à-opérer, ont pour leur part été mis au point pour répondre aux besoins des professionnels et des propriétaires de très petites entreprises. Ces exemples et bien d'autres encore démontrent que la qualité de votre expérience à titre de membre est quelque chose qui nous tient à cœur.

De même, grâce aux efforts que nous consacrons à l'accroissement des réserves de la Caisse, aux émissions de titres réalisées sur les marchés pendant la dernière année et à la marge de manœuvre sécuritaire que nous nous sommes donnée dans la gestion de nos liquidités, votre caisse et le Mouvement Desjardins dans son ensemble jouissent aujourd'hui d'une solide capitalisation. À ce chapitre, le magazine américain *Global Finance* classe le Mouvement Desjardins au 25^e rang des institutions financières les plus sûres au monde et au 4^e rang en Amérique du Nord. C'est dire que parmi les milliers d'institutions financières qui font aujourd'hui des affaires dans le monde, Desjardins arrive au 25^e rang au plan de la sûreté.

Alors que nous sentons encore les effets de la plus importante crise financière depuis la dépression des années trente, un aussi bon classement s'avère particulièrement important et rassurant pour tous nos membres et nos partenaires. Dans le contexte de l'après-crise, la capitalisation attire en effet l'attention des différentes autorités réglementaires, de même que celle de tous les

NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION



GILBERT THIBEAULT

Président
Conseil d'administration

intervenants de l'industrie des services financiers. Aussi, en vue de mieux soutenir le développement à long terme des caisses et du Mouvement, des travaux sont en cours afin de simplifier la structure financière du Mouvement et d'optimiser l'utilisation du capital.

Cela dit, c'est à plus d'un titre que des organisations indépendantes ont reconnu en 2010 les réalisations et les réussites du Mouvement des caisses Desjardins. Par exemple, le magazine britannique *The Banker*, une référence internationale en matière d'information financière, a attribué à Desjardins le titre de « Banque de l'année au Canada en 2010 ». C'est la première fois au pays qu'une institution financière coopérative remporte ce prix qui vient ainsi consacrer nos performances coopérative et financière des dernières années. Tant dans notre caisse, dans le Mouvement Desjardins qu'ailleurs dans le monde, le modèle coopératif a prouvé sa solidité, notamment dans un contexte de crise économique et financière mondiale. La reconnaissance de *The Banker* n'est pas étrangère à ce fait. La firme canadienne *Waterstone Human Capital* a, pour sa part, inclus Desjardins parmi les 10 entreprises les plus admirées au Canada pour leur culture d'entreprise. Un prix québécois de l'entreprise citoyenne nous a été décerné par *Korn/Ferry International* et par le magazine *L'actualité* pour la qualité de notre bilan social. Bref, nous avons raison d'être fiers de notre appartenance au Mouvement Desjardins qui est le premier groupe financier coopératif au Canada et dont les performances sont aujourd'hui remarquables. Desjardins ayant fait le choix d'accentuer ses actions en matière d'éducation, plus particulièrement en ce qui concerne l'éducation économique et financière, cela va aussi nous permettre de mieux faire valoir encore tous les avantages associés à la coopération dans le monde d'aujourd'hui.

Je voudrais enfin souligner que, par leur engagement, vos dirigeants élus ont non seulement joué un rôle déterminant dans la saine gestion de votre caisse, mais ils ont aussi contribué à la performance d'ensemble du Mouvement Desjardins ainsi qu'à son rayonnement dans tous nos milieux, tant au Québec, au Canada, que sur la scène internationale; je les en remercie. Je remercie également le directeur général et tout le personnel de la Caisse qui n'ont pas ménagé leurs efforts tout au long de l'année.

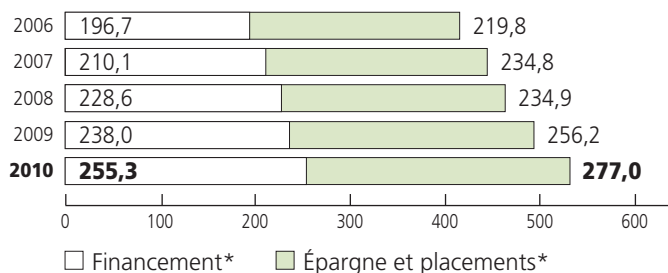
Comme le dit notre publicité, nous sommes nombreux à croire que la coopération est plus que jamais un modèle financier d'avenir. Unis dans la coopération, nous allons donc poursuivre nos efforts pour construire pour vous et avec vous une prospérité durable.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il m'est agréable de vous présenter le rapport financier de la Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

ÉVOLUTION DU VOLUME D'AFFAIRES (M\$)



* Total bilan et composantes Desjardins (hors bilan)

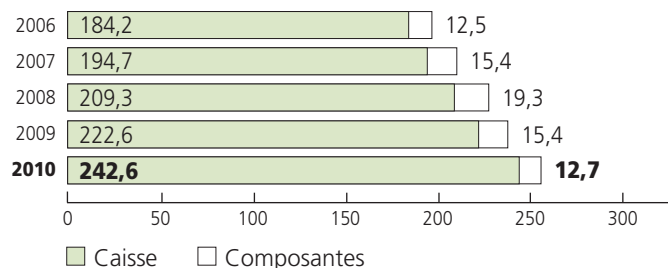
Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 532,3 M\$, en hausse de 7,7 % par rapport à l'année précédente, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins, la Caisse a accès à une gamme complète de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 10 845 membres. Globalement, les encours d'épargne placement (Caisse et composantes) représentent désormais 52 % du volume d'affaires, alors que les produits de financement (Caisse et composantes) contribuent pour 48 % du volume d'affaires total.

L'ÉPARGNE PLACEMENT

L'épargne placement (Caisse et composantes) s'est accrue de 20,9 M\$, pour s'établir à 277 M\$, une hausse de 8,2 % par rapport à l'an passé. En plus de l'offre d'épargne à la Caisse, les membres ont accès à la meilleure offre de produits financiers sous un même toit, qu'il s'agisse de fonds de placement, de valeurs mobilières ou de services de gestion discrétionnaire offerts par les composantes de Desjardins.

LE FINANCEMENT

ÉVOLUTION DU FINANCEMENT (M\$)



Le financement total de la Caisse est de 255,3 M\$ avec une croissance globale de 7,3 % cette année. Les prêts à la Caisse (particuliers et entreprises) occupent la majeure partie des activités et ont crû de 9 %, alors que les financements avec les composantes (prêts vendus ou partagés) ont diminué pour une décroissance de 17,8 %.

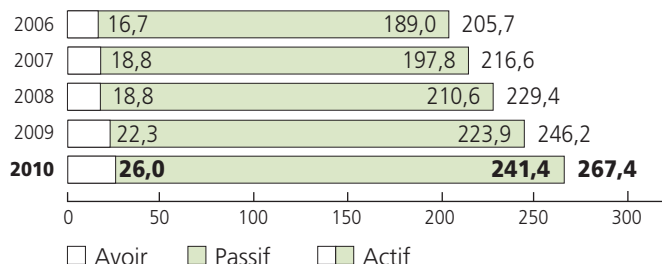


GUY LEMIEUX
Directeur général

COMMENTAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

LE BILAN

ÉVOLUTION DU BILAN (M\$)



L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 21,2 M\$, pour s'établir à 267,4 M\$, une hausse de 8,6 % par rapport à l'an passé. Le passif de la Caisse est de 241,4 M\$, affichant une croissance de 7,8 %. Les emprunts de votre caisse ont augmenté de 11,5 M\$, soit de 50,6 %, en raison de l'augmentation du crédit. Ils se chiffrent maintenant à 34,2 M\$.

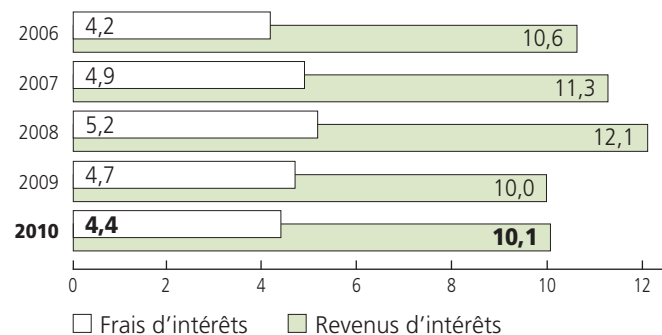
Au 31 décembre 2010, l'avoir de votre coopérative a connu une très bonne hausse passant de 22,3 M\$ à 26 M\$, soit une croissance de 16,5 %. Outre le capital social, l'avoir est constitué des parts permanentes (4,2 M\$), des excédents à répartir (786,8 k\$) et des réserves (20,4 M\$). Les fonds accumulés dans la réserve générale et la réserve de plus-value sont de l'ordre de 18,6 M\$.

Les fonds de la réserve de stabilisation sont de l'ordre de 614,6 k\$ et le Fonds d'aide au développement du milieu représente 144,6 k\$. De plus, votre caisse a accumulé un montant de 1,03 M\$ dans la réserve pour ristournes éventuelles (RRE). Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme aux normes de capitalisation selon Bâle II, soit 12,5 % de son actif à risque et un actif d'expansion égal ou inférieur à 17 fois ses fonds propres.

L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents avant juste valeur, impôts et ristournes de 1,8 M\$, en hausse de 22,7 % par rapport à l'année précédente.

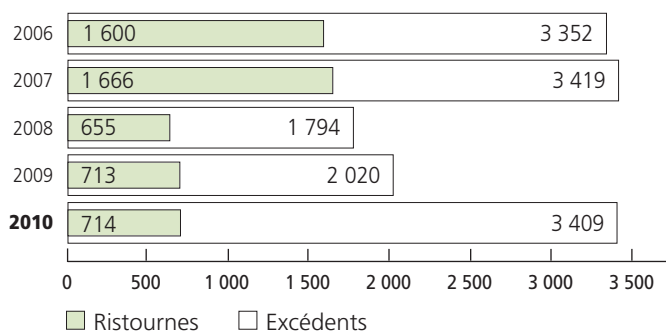
ÉVOLUTION DES REVENUS ET DES FRAIS D'INTÉRÊTS (M\$)



Les revenus d'intérêts ont totalisé 10,1 M\$, une augmentation de 0,6 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 7,8 %, un écart de 366 k\$ par rapport à l'année dernière. Cet écart est attribuable à une plus forte concentration d'épargne à taux variable. Les pertes sur prêts ont été de 194,7 k\$, soit 0,08 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et de services des composantes de Desjardins, ils totalisent 1,997 M\$, en hausse de 7,9 % par rapport à l'année passée. Les autres frais ont connu une croissance faible dans l'ensemble, soit une variation de 111,8 k\$, ou de 2 %.

ÉVOLUTION DES EXCÉDENTS ET DES RISTOURNES (K\$)



Cette année, nous vous proposons un projet de partage des excédents prévoyant le versement d'une ristourne de 714 k\$. Depuis 1997, date de la fusion, ce sont plus de 14,3 M\$ qui vous ont ainsi été versés en ristournes. La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, a tout intérêt à renforcer sa capitalisation dans le contexte économique et financier actuel. En effet, une saine capitalisation permet de supporter la croissance des affaires et d'assurer la pérennité de la Caisse.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS DE PARTICIPATION	Parts détenues au 31 décembre 2010	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
	(en dollars)	(en pourcentage)
Caisse centrale Desjardins (CCD)	3 122 443 \$	6,93 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(1 722) \$	—
Desjardins Capital de risque (INV)	195 278 \$	4,77 %
Valeurs mobilières Desjardins (VM)	173 272 \$	9,33 %
Fiducie (FD)	340 939 \$	2,07 %
Desjardins Société financière (RF1)	180 510 \$	5,93 %
Desjardins Société financière (FIN3)	5 416 377 \$	19,90 %
Fonds d'investissement régionaux		
FID-YMC	48 483 \$	(0,95) %
FED (le cas échéant)	501 \$	2,66 %

PRÉVISIONS

Le conseil d'administration a tenu récemment un exercice de planification afin d'établir le plan d'affaires de la Caisse ainsi que les grandes lignes budgétaires de l'exercice. Ces orientations, appuyées par une gestion rigoureuse et efficace, devraient nous permettre d'améliorer les résultats de la Caisse.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier tout le personnel pour son effort constant et son ouverture aux nombreux changements dans nos façons de faire. Je remercie également les dirigeants pour leur engagement et leur disponibilité ainsi que tous les membres de la Caisse pour la confiance qu'ils accordent à leur coopérative de services financiers.

Nous sommes nombreux à croire que la proximité de la Caisse avec ses membres et la collectivité est un important élément de distinction pour Desjardins et un gage de succès pour l'avenir.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Mouvement Desjardins et ses composantes consacrent des efforts importants pour maintenir à un haut niveau leur intégrité, fondement du solide lien de confiance établi avec leurs membres, leurs clients, leurs partenaires, la collectivité et les autorités gouvernementales. Dans ce contexte, le conseil de surveillance a essentiellement pour fonction de surveiller, au nom de l'assemblée générale des membres, le fonctionnement de la Caisse dans les dimensions éthique, déontologique et coopérative de ses activités.

Afin d'assumer pleinement leurs responsabilités, les membres du conseil de surveillance se sont réunis à quatre reprises. Ils ont aussi participé à des activités de formation ainsi qu'à la planification stratégique de la Caisse avec leurs collègues du conseil d'administration.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION ÉTHIQUE

L'éthique fait notamment appel aux valeurs et aux principes de l'organisation, soit les valeurs coopératives et les valeurs permanentes du Mouvement Desjardins. Elle guide les dirigeants et les employés dans les décisions à prendre et les gestes à poser, particulièrement dans les situations qui ne sont pas couvertes par des règles.

Le conseil de surveillance s'est ainsi assuré que la Caisse, ses dirigeants et ses employés ont pris en compte ces valeurs et ces principes qui sont définis dans le Code d'éthique et de déontologie du Mouvement Desjardins pour guider leur conduite, leurs décisions et leurs actions, le tout en cohérence avec la mission de l'organisation.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION DÉONTOLOGIQUE

Les règles de déontologie, rappelons-le, viennent définir les devoirs et les obligations des dirigeants, des employés et des caisses dans certaines situations. La déontologie vise à protéger les intérêts des membres ainsi que les intérêts de la Caisse et du Mouvement. Les règles portent principalement sur les conflits d'intérêts, le favoritisme, la confidentialité et le devoir de réserve.

Le conseil de surveillance s'est assuré du respect des règles du Code d'éthique et de déontologie. En 2010, la surveillance de la dimension déontologique a notamment porté sur les éléments suivants :

- 1) *Situations de conflit d'intérêts* : Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- 2) *Prêts accordés aux personnes intéressées* : Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse totalisent 863 202,22 \$ pour l'exercice écoulé. Ils ont tous été consentis en conformité avec les règles d'éthique et de déontologie qui s'appliquent.
- 3) *Octroi de contrats à des personnes visées par le Code* : Durant la même période, la Caisse n'a octroyé aucun contrat, autre qu'un contrat de crédit, à des personnes visées par le Code d'éthique et de déontologie.



LÉO OUELLETTE
Président

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Toujours dans le souci de contribuer au mieux-être économique et social des membres et des collectivités, au plan de la surveillance de la dimension coopérative, le conseil de surveillance s'est assuré que :

- la formulation de sa vision et de ses orientations stratégiques soit tournée principalement vers ses membres plutôt que vers sa rentabilité, cette dernière étant indispensable à la réalisation de sa mission. Exemples :
 - voir au développement durable du milieu et l'intercoopération entre coopératives;
 - l'implication de la Caisse et de son personnel dans les organismes du milieu, la transparence et l'efficacité des orientations et des politiques en matière d'octroi de commandites et de dons de même que d'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).
- la Caisse ait planifié ses actions et ses projets à partir d'une analyse sur le plan des affaires et de l'environnement socio-économique, et les réalise avec rigueur. Exemples :
 - existence de mécanismes d'écoute ou de consultation des membres, évaluation de la satisfaction des membres, processus d'amélioration et mécanisme de traitement des plaintes.
- la Caisse dispose d'indicateurs de la distinction coopérative qui sont intégrés à la gestion de sa performance.
- une majorité d'employés et de dirigeants ont une compréhension claire, complète et commune de la distinction coopérative, qu'ils sont aptes à en exprimer clairement les principaux éléments. Exemples :
 - information et accompagnement des membres sur les plans coopératif, économique et financier, notamment ceux qui sont dans une situation économique précaire;
 - formation à la dimension coopérative de la Caisse et du Mouvement dispensée aux employés et leur préparation à jouer un rôle d'information et d'accompagnement auprès des membres.

Enfin, l'intégrité, le respect des droits des membres, l'éducation économique, financière et coopérative ainsi que l'engagement dans le milieu sont des enjeux de la Caisse pour les années à venir. Le conseil de surveillance s'engage à collaborer avec le conseil d'administration et la direction générale de la Caisse à poursuivre ses efforts pour répondre à ces enjeux avec efficacité.

Votre caisse exprime sa distinction coopérative de multiples façons : en donnant la primauté à vos besoins dans son offre de service, dans les ristournes qu'elle octroie, dans sa contribution à l'éducation coopérative, économique et financière de ses membres, dans son soutien au développement de son milieu et de la coopération ainsi que par son mode de fonctionnement démocratique.

En tant qu'institution coopérative, votre caisse veille à ce que ses services vous soient accessibles et qu'ils satisfassent pleinement vos besoins : soutien spécifique à des membres, déplacement de la Caisse pour offrir ses services, réseau de quatre points de services qui favorise l'accessibilité, conseils aux membres pour réduire les frais de service, appel préventif à des membres en difficulté financière, employé dédié à une catégorie de membres.

En tant que membres-propriétaires, vous pouvez participer démocratiquement aux orientations et aux résultats de la Caisse. Vous avez donc été invités, au cours de 2010, à vous exprimer sur la satisfaction des membres par le biais d'un sondage. Vous êtes également invités à participer aux décisions sur le partage des excédents de la Caisse pour l'année 2010. Pour assurer une relève dynamique à nos dirigeants, la Caisse participe au programme « Jeune dirigeant stagiaire Desjardins ». Elle a ainsi accueilli trois jeunes de 18 à 35 ans au cours des trois dernières années. De ce nombre, une personne est maintenant membre du conseil d'administration.

Votre caisse s'est aussi engagée à investir dans son milieu par le biais d'un Fonds d'aide au développement du milieu. Elle a appuyé durant l'exercice terminé le 31 décembre dernier plusieurs projets dont les suivants :

- Participation au programme de bourses d'études « À la découverte des étoiles »;
- Fondation de l'Hôpital de Lachine – Dans le cadre de sa campagne de financement visant à supporter les projets prioritaires reliés à la mission de l'Hôpital de Lachine;
- Les Jardins communautaires de Lachine – Achat d'un motoculteur nécessaire à la réalisation des jardins communautaires;



LISE DION
Présidente
Comité d'implication
communautaire



ÉCOLE SECONDAIRE DALBÉ-VIAU

Programme de bourses d'études destinées aux élèves terminant leur cinquième secondaire

- École secondaire Dalbé-Viau – Programme de bourses d'études destinées aux élèves terminant leur cinquième secondaire;
- Ristourne jeunesse Desjardins – Permet aux jeunes qui ont démontré une habitude d'épargne au cours de l'année scolaire de bénéficier d'une ristourne;
- Grande Tournée des Métiers de Lachine, un événement qui vise à faire connaître aux jeunes Lachinois différents métiers.

Elle a donc investi cette année la somme de 16 840 \$ par le truchement de son Fonds d'aide au développement du milieu et a aussi octroyé une somme de 25 130,80 \$ en dons et commandes afin d'appuyer différentes activités communautaires.

Pour remplir sa mission d'éducation coopérative, économique et financière, la Caisse a utilisé les moyens suivants : caisse scolaire, activités éducatives auprès des jeunes, accueil des nouveaux membres, abonnement à la Revue « EspaceD », site Internet, bourses d'études et formation des employés à la coopération.

Notre engagement dans le milieu démontre clairement que la Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre prend à cœur le mieux-être de sa communauté et joue un rôle important dans son développement social et économique.

LES JARDINS COMMUNAUTAIRES DE LACHINE

Achat d'un motoculteur nécessaire à la réalisation des jardins communautaires



LES DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	FONCTION	OCCUPATION
GILBERT THIBEAULT DIANE RIOPEL*	Président Vice-présidente	Homme d'affaires Professeure- ingénieure
LOUIS ST-MARTIN ROBERT BÉLEC*	Secrétaire Administrateur	Avocat Retraité
CÉLINE DESMARAIS RICHARD DESROSIERS	Administratrice Administrateur	Chirurgien dentiste Retraité
LISE DION GENEVIÈVE FILION	Administratrice Administratrice	Retraîtée Avocate
NORMAND LARENTE* SABRINA VIGNEAU COURCHESNE	Administrateur Stagiaire	Retraité Étudiante

CONSEIL DE SURVEILLANCE

NOM	FONCTION	OCCUPATION
LÉO OUELLETTE LOUISE PARENT MARCEL BÉLANGER*	Président Secrétaire Conseiller	Retraité Notaire Retraité
LOUISE BOISVERT JEAN-GUY BROSSOIT	Conseillère Conseiller	Retraîtée Retraité

* Dirigeants sortants et rééligibles

HEURES D'OUVERTURE

SIÈGE SOCIAL

SERVICES COURANTS

Lundi 10 h à 16 h
Mardi 10 h à 16 h
Mercredi 10 h à 16 h
Jeudi 10 h à 20 h
Vendredi 10 h à 16 h

SERVICES CONSEILS ET DE CONVENANCE

Lundi 10 h à 18 h
Mardi 10 h à 18 h
Mercredi 10 h à 18 h
Jeudi 10 h à 20 h
Vendredi 10 h à 16 h

CENTRE DE SERVICES LACHINE

SERVICES COURANTS ET CONSEILS

Lundi 10 h à 15 h 30
Mardi 10 h à 16 h 00
Mercredi 10 h à 16 h 00
Jeudi 10 h à 19 h 00
Vendredi 10 h à 16 h 00

CENTRE DE SERVICES SAINT-PIERRE

SERVICES COURANTS

Lundi 10 h à 15 h
Mardi 10 h à 15 h
Mercredi 10 h à 15 h
Jeudi 10 h à 19 h
Vendredi 10 h à 16 h

SERVICES CONSEILS

Lundi 10 h à 15 h
Mardi 10 h à 15 h
Mercredi 10 h à 18 h
Jeudi 10 h à 19 h
Vendredi 10 h à 16 h



Desjardins

Caisse Lachine/Saint-Pierre

SIÈGE SOCIAL

1625, rue Notre-Dame
Lachine (Québec)
H8S 2E5

CENTRE DE SERVICES LACHINE

20, 45^e Avenue
Lachine (Québec)
H8T 2L7

CENTRE DE SERVICES SAINT-PIERRE

195, rue St-Jacques
Lachine (Québec)
H8R 1E3

CENTRE DE SERVICES LES BELVÈDÈRES*

3000, rue Notre-Dame
Lachine (Québec)
H8S 2H1

* Pour les résidents seulement



APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 14^e rapport annuel de la Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

GILBERT THIBEAULT (signé)
Président

DIANE RIOPEL (signé)
Vice-présidente